

Agriculture et pastoralisme, des équilibres négociés au Burkina Faso et au Bénin

Les bénéfices des complémentarités entre agriculture et pastoralisme sont établis de longue date. Mais leur réalité dépend avant tout des acteurs des territoires. Nana Boukary, de l'Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en Savane (Apess) au Burkina Faso et Joukov Dahouè, de la Plateforme nationale des organisations paysannes et de producteurs agricoles (Pnoppa) du Bénin, montrent comment ces équilibres se construisent, se négocient et se défendent au quotidien face aux pressions croissantes sur les terres et les parcours.

GDS : Les discours sur les complémentarités agriculture-élevage sont nombreux à l'échelle régionale. Mais sur le terrain, qu'en est-il concrètement ?



N. Boukary
Nana Boukary,
responsable technique APESS Burkina Faso.

Nana Boukary, responsable technique Apess Burkina Faso : Les complémentarités sont réelles sur le terrain, bien que fragiles. Depuis 2022, au Burkina Faso, un ministère unique renforce la collaboration entre agriculture et élevage. L'Apess, qui regroupe à la fois des pasteurs et des agropasteurs, en constitue une incarnation tangible. La complémentarité se traduit dans les pratiques quotidiennes : production fourragère, contrats fumier, gestion concertée des ressources. Des chartes foncières locales et des plans communaux sont également élaborés.

À Bodadiougou (province de la Comoé) par exemple, la charte foncière locale de 2020 visait à encadrer concrètement l'utilisation des terres pastorales face aux pressions foncières. Ces outils clarifient les règles d'usage et anticipent les conflits entre les différents usagers des ressources naturelles. À Thiou (province du Yatenga), grâce à une concertation volontaire, certains agriculteurs ont accepté de céder une partie de leurs terres agricoles en zone pastorale, ce qui a permis à l'Apess de sécuriser 19 300 hectares de zone pastorale pour les éleveurs (pasteurs et agropasteurs).

Joukov Dahouè, chargé de programmes Pnoppa-Bénin : Au Bénin aussi, la complémentarité entre agriculture et élevage tend progressivement à se traduire en actions concrètes dans les territoires. Dans plusieurs départements du pays, notamment le Borgou, l'Alibori, l'Atacora, la Donga et les Collines, les exploitations familiales développent des formes de complémentarité fondées sur la valorisation des résidus de récolte pour l'ali-

mentation animale, l'utilisation de la fumure organique pour améliorer la fertilité des sols, ainsi que le parage des troupeaux sur les champs après récolte. Ces pratiques renforcent les liens économiques et fonctionnels entre producteurs agricoles et éleveurs.

Sur le plan organisationnel, la collaboration entre les organisations de producteurs agricoles membres de la Pnoppa-Bénin et l'Anoper (Association nationale des organisations professionnelles d'éleveurs de ruminants) est une expérience importante d'alliance entre organisations paysannes et pastorales. Cette dynamique favorise des actions conjointes de plaidoyer, de médiation, de gestion concertée des ressources naturelles.

Plusieurs communes mettent aussi en œuvre des mesures pour limiter les conflits entre agriculteurs et éleveurs : délimitation des couloirs de passage du bétail, sensibilisation des communautés, cadres locaux de concertation et implication des autorités communales et des leaders communautaires dans la prévention et le règlement des conflits.

GDS : Qu'est-ce qui aujourd'hui fragilise les équilibres entre usages agricoles et pastoraux ?

Nana Boukary, Apess Burkina Faso : Les freins sont nombreux : spéculation foncière, croissance démographique et insécurité. L'expansion des cultures, l'obstruction des couloirs de transhumance et l'accès difficile à l'eau créent des tensions importantes. La Confédération paysanne du Faso, en collaboration avec l'Apess et les autres organisations pastorales, alerte sur la violation des pistes pastorales et dénonce l'accaparement des terres par les promoteurs immobiliers et l'agro-business, qui prive éleveurs et agriculteurs de leurs espaces traditionnels. Ce dispositif a



J. Dahouè
Joukov Dahouè,
chargé de programmes Pnoppa Bénin.

Pastoralisme : dix ans de mutations en images

En 2016, Gilles Coulon et Françoise Colley suivaient pour Acting for Life des éleveurs en transhumance entre le Burkina Faso et le Togo. Dix ans plus tard, ils retournent sur le terrain, au Bénin et en Guinée, pour documenter un secteur en profonde recomposition : réduction des routes de transhumance, transformation des circuits commerciaux régionaux et pressions croissantes sur les acteurs de la filière.

La nouvelle exposition sera présentée le 19 novembre 2026 à Paris, lors d'un événement consacré à l'Année internationale des parcours et des pasteurs, organisé en partenariat avec l'Agence française de développement (AFD). Elle a été réalisée avec le soutien de l'Union européenne et de l'AFD.

Pour en savoir plus : acting-for-life.org



Marché à bétail de Dassa, au Bénin. Dans les territoires, les complémentarités entre agriculture et élevage reposent aussi sur des échanges et des liens économiques entre producteurs et éleveurs. Photographie de Gilles Coulon réalisée en 2026 pour la nouvelle exposition d'Acting for Life consacrée aux mutations du pastoralisme et de la filière élevage au Bénin et en Guinée.

permis de plaider pour une relecture de la Loi d'orientation agro-sylvo-pastorale, pour mieux faire face à l'impact de la crise sécuritaire.

Joukov Dahouè, Pnoppa-Bénin : Malgré les politiques de sédentarisation et les actions engagées pour promouvoir l'intégration agriculture-élevage, des tensions persistent au niveau local. La principale difficulté réside dans la réduction progressive des espaces de pâturage sous l'effet de la croissance démographique, de l'urbanisation et de l'extension des superficies agricoles. Cette situation entraîne une compétition accrue pour l'accès aux terres, à l'eau et aux ressources fourragères entre agriculteurs et éleveurs. Malgré les dispositifs existants, les tensions demeurent fortes dans plusieurs localités en raison de l'insuffisance des espaces aménagés et des difficultés d'application effective des règles de gestion concertée des ressources naturelles.

GDS : Quels mécanismes de dialogue et quels accords permettent de préserver des espaces de complémentarité réelle ?

Nana Boukary, Apess Burkina Faso : Plusieurs mécanismes continuent de fonctionner au niveau local. Il y a les débats informels sur la mobilité du bétail et la gestion des ressources agropastorales, les journées intergénérationnelles, les arbres à palabres. Il existe aussi des commissions de conciliation foncière villageoises et des comités de personnes ressources chargées de résoudre les conflits et d'améliorer la cohabitation.

L'Apess agit également à travers des alliances opérationnelles : plateforme multi-acteurs

sur le foncier, plaidoyers avec la Confédération paysanne du Faso, formations sur les conflits fonciers avec l'État et les collectivités, ou encore promotion des variétés fourragères avec l'Inera (l'Institut de l'environnement et de la recherche agricole) et l'université.

En 2017, l'Apess, en collaboration avec plusieurs organisations de la société civile, a mis en place l'Alliance des OSC pastorales au Burkina Faso qui fédère les acteurs agropastoraux autour d'un plaidoyer fondé sur des preuves afin d'améliorer la gouvernance des ressources naturelles. Nous travaillons avec une approche d'ingénierie sociale fondée sur la concertation et la formalisation d'accords sociaux autour des points d'eau, des couloirs de passage ou des infrastructures pastorales. Cette approche combine dialogue local, validation environnementale et gestion participative des aménagements.

Dans le cadre du PRAPS2 et des protocoles avec la FAO/Burkina, l'Apess a mobilisé cette expertise pour négocier l'accès à plusieurs centaines de sites pastoraux. L'avenir de la complémentarité agriculture-élevage passe par une gestion partagée du capital productif : seule cette co-gouvernance des terres, de l'eau et des ressources naturelles garantira une paix durable et une résilience agropastorale pour les générations à venir.

Joukov Dahouè, Pnoppa-Bénin : Les mécanismes qui réussissent le mieux sont ceux qui combinent une reconnaissance claire des droits fonciers, des règles locales négociées, des infrastructures partagées, des espaces de dialogue permanent et des bénéfices économiques visibles pour les deux communautés. Dans plusieurs communes,

les cadres multi-acteurs réunissent les agriculteurs, les éleveurs, les autorités locales, les services techniques, les organisations communautaires, pastorales (Anoper et Apess) et paysannes (Pnoppa et ses autres faïtières membres) ainsi que les forces de sécurité afin de discuter des périodes de transhumance, des couloirs de passage, de l'accès aux points d'eau et des zones sensibles à protéger.

Lorsqu'un dégât de culture survient, les autorités locales, chefs traditionnels et représentants des organisations professionnelles interviennent rapidement pour constater les dommages, évaluer les compensations et éviter l'escalade des tensions. Les accords autour des résidus de récoltes restent également essentiels. Après les récoltes de maïs, riz ou soja, les producteurs autorisent les troupeaux à accéder aux champs pour consommer les résidus agricoles. En retour, les animaux fertilisent naturellement les parcelles grâce aux déjections. Cette complémentarité fonctionne parce qu'elle apporte un avantage direct aux deux acteurs.

Des conventions locales, des arrêtés communaux et des cartographies participatives des couloirs de passage et des aires de pâturage permettent aussi de clarifier les droits d'usage et de réduire les conflits. Les approches participatives de gestion territoriale apparaissent également déterminantes : diagnostics fonciers villageois, implication des chefs de village, des autorités communales, des intercollectivités et des associations d'agro-éleveurs, couplées à des mécanismes de sensibilisation. ■